BRASSERIE DE CHAMPIGNEULLES
La plus grande Brasserie de France
Une des plus importantes du Monde
Buveurs de Bière
Préférez les Bières de
Champigneulles
garanties pur malt d'orge et houblon
Votre santé sera meilleure.

Une fête à la J.O.C.F.

Une cinquantaine de jeunes ouvrières se trouvaient réunies jeudi soir, en la salle du Cercle Saint-Joseph, pour participer à la fête organisée par la section locale de la J.O.C.F.

La soirée a débuté par le chant jociste. Une jociste, secrétaire du groupe, a ensuite souhaité la bienvenue à toutes ses amies, puis Mlle Marthe D'heyer, déléguée fédérale, a fait une causerie sur le mouvement de la « J.O.C. », dont elle exposa le but.

Un lunch suivit cette conférence et la petite fête, agrémentée par le nombreuses chansons, monologues, etc...

Une magnifique tombola clôtura la fête.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Au local habituel, jeudi 2 janvier, à 14 h.

ETAT-CIVIL. — Décès. — Marie Leman, épouse Losfeld, 62 ans, rue du Chemin-Vert, 134.

HALLUIN

Chez les Cavaliers de Saint-Georges

Aujourd'hui samedi, à 18 h., le groupe hippique rural « Les Cavaliers de Saint-Georges » d'Halluin, Roncq, Bousbecque, tiendra son assemblée générale annuelle en son local, au « Café de la Gare du Pèlerin », route de Roncq, à Bousbecque.

Le banquet traditionnel aura lieu le même soir, à 20 heures.

Une arrestation pour fraude

Les douaniers de service au poste de la rue de la Lys ont arrêté vendredi matin Mme Elza Vanzieleghem, demeurant à Menin, 30, rue Royale, qui tentait d'introduire en France quatre kilos de tabac belge, dissimulés sous ses vêtements.

Confiée aux gendarmes, Mme Vanzieleghem a été transférée à Lille dans la journée et mise à la disposition du Parquet.

AU DISPENSAIRE DEPARTEMENTAL D'HYGIENE SOCIALE, rue Gustave-Desmettre, 95. — Permanence de 9 h. à 11 h. aujourd'hui samedi.

BAINS-DOUCHES, rue de Lille. — Ouverts de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

A LA « CONCORDIA-HARMONIE ». — Répétition ce samedi à 19 h. 30, Café de la Mairie, place de la Mairie.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Il n'y aura pas de séance ce samedi ; il en sera de même demain dimanche. Les opérations seront reprises le samedi 4 janvier, de 15 h. 30 à 17 h.

UNE QUETE sera effectuée demain dimanche 29 décembre au bénéfice de Mme Romanie Van de Vogel, demeurant Chemin des Meurins, qui est malade depuis plusieurs années et dont la situation est digne du plus haut intérêt.

CHEZ LES « ANCIENS COMBATTANTS BELGES ». — Ce samedi, à 19 h. 30, réunion de la Commission au local, 61, rue Pasteur, prochaine séance aura lieu le dimanche 5 janvier 1936.

COUS DE SOLFEGE. — Demain dimanche, de 8 h. à 10 h. à la Mairie.

COMINES

APRÈS LA PRISE DE DOUANE DU PONT-ROUGE

Le chauffeur de taxi roubaisien a été déféré au Parquet de Lille

Nous avons relaté hier l'importante prise de fraude effectuée jeudi après-midi par les douaniers au poste du Pont-Rouge situé à l'extrémité du territoire de Deulémont.

On sait qu'un chauffeur de taxi roubaisien, Louis Claes, 35 ans, demeurant 20, rue Chanzy, a été arrêté au moment où il essayait d'introduire en France une voiture automobile qu'il pilotait et dans laquelle étaient dissimulés environ 750 kilos de tabac belge en paquets de 250 grammes.

A l'arrivée de la voiture devant le poste, les préposés des douanes se rendirent compte aussitôt que le véhicule était truqué.

Se voyant découvert, l'audacieux fraudeur tenta de s'enfuir vers la frontière belge en abandonnant son chargement et sa voiture, mais il fut rejoint et arrêté peu après en bordure de la route qui mène à la Lys.

M. le capitaine Pratin de la brigade de Comines, a procédé lui-même à l'enquête d'usage sur cette affaire de fraude.

De cette enquête, il résulte que la prise de tabac et celle de l'automobile représentent une valeur d'environ 50.000 fr.

Quant à Louis Claes, il a été déféré au Parquet de Lille et écroué ensuite à la prison de Loos.

BOUSBECQUE

Une conférence à la Société des Jardins ouvriers

La Société d'Horticulture et des Jardins ouvriers organise une conférence sur le jardinage, qui sera donnée aujourd'hui samedi 28 décembre, à 19 h., dans la salle du Café Jeanne d'Arc, sous la présidence de M. Gérard Deburck.

Le conférencier, M. Deffroyennes, traitera des travaux de l'époque. Après la causerie, tombola gratuite.

Une soirée récréative à la Saint-Michel

A la suite du vif succès obtenu par la séance récréative donnée par la Saint-Michel et le club dramatique « Les Vaillants », le jour de Noël, une seconde et dernière matinée aura lieu demain dimanche 29, dans la salle des fêtes.

Au programme : « L'archet brisé », grand drame et une spirituelle comédie de Labiche : « L'Auvergnat et le Misanthrope ».

LA CAISSE D'EPARGNE sera fermée demain dimanche 29 décembre. La prochaine séance aura lieu dimanche 5 janvier.

WERVICQ-SUD

A L'AMICALE LAIQUE MIXTE. — Mardi soir, à la salle Jeanne-d'Arc, le Comité de l'Arbre de Noël des Ecoles laïques organisait le Noël des petits, sous la présidence de M. Vanrullen. Cette fête obtint un beau succès en raison de l'importances des jouets et des friandises qui furent distribués aux enfants. Dans la salle, un arbre de Noël faisait la joie des petits et des grands et la distribution fut bien accueillie. A partir de 20 h. eut lieu un bal de réveillon.

Carnet du Jour

Naissances

— M. et Mme G. HENNION-CAUX sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille, Christiane.

Mouvaux, le 27 décembre 1935.
25, rue des Ravennes.
Cet avis tient lieu de faire-part. 08d

— Jacques, Gérard et Bruno HILST ont la joie d'annoncer la naissance d'une petite sœur, Thérèse.

Roubaix, 20 décembre 1935.
De la part de M. et Mme Maurice Hist-Degallaix, 62, Bd de Paris, à Roubaix.
82279d Lundi 30 - Mardi 31.

EXPOSITION TAPIS
Moquette, Fuyers, Carpettes
MOULIN FILS et Cie, Fabricants
127 bis, rue de Lille, Tourcoing. Tél. 9.36.

IDEAL-CHAUFFAGE S. A. R. L.
114, Boulevard Descat, Tg (Tél. 17.83)
F. LECORVOISIER, seul gérant
Installations soignées
à des conditions exceptionnelles
MAISON DE CONFIANCE 34897

LILLE

LA BOURSE AUX TIMBRES A FÊTÉ SON 11me ANNIVERSAIRE

Au cours d'une fête familiale, la deuxième société philatélique de France a fêté son onzième anniversaire, au siège, 13, place Rihour. La cérémonie groupait autour de M. Marcel François, président de la Bourse, M. Marcel Dupré, ancien conseiller municipal de Lille et secrétaire général du groupement et de nombreux délégués du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de la Belgique.

Une réception eut lieu à midi, au cours de laquelle M. Hatron, délégué de Valenciennes, offrit à M. Marcel François une médaille gravée au nom de son groupement. De son côté, M. Marcel Dupré offrit au sympathique président un magnifique souvenir dont les souscripteurs étaient les membres du groupe lillois.

M. Géo Riquet, au cours d'une brillante allocution, cita le mérite de la Bourse aux timbres de Lille, véritable organisme de liaison entre tous les philatélistes de la région du Nord et de la Belgique. Le secrétaire général adjoint apprit, en outre, que 15.000 timbres antituberculeux avaient été souscrits par la Bourse et que presque tous étaient déjà placés. Or, ce n'est qu'un début... Pour terminer, il montra le dévouement de M. Marcel François, dont la valeur n'a pas attendu le « nombre des années » pour se révéler.

Le vin d'honneur fut offert. M. Marcel François félicita les adhérents de la Bourse aux timbres de leur attachement à leur société et souhaita voir celle-ci prendre un développement de plus en plus grand.

Plutôt qu'un souhait, ce fut une constatation...

Une puissante sirène est installée sur le toit de l'hôtel de ville

L'organisation de la défense passive a retenu l'attention du Conseil municipal de Lille qui, dans une délibération en date du 6 novembre dernier, a décidé l'installation de puissantes sirènes d'alarme sur certains monuments les plus élevés de la ville.

Le premier avertisseur vient d'être monté entre la partie administrative et l'aile du beffroi de l'Hôtel de Ville.

Des essais, qui ont donné pleine satisfaction, ont eu lieu jeudi après-midi.

L'affaire d'escroqueries aux incendies

Marinyssens, Pruvost et Visser, les trois inculpés dans l'affaire d'escroqueries aux incendies de Lille, ont été transférés à Douai, pour être présentés devant la Chambre des mises en accusation de la Cour, où les défenseurs des accusés ont essayé d'obtenir la mise en liberté provisoire de leurs clients.

Les charges relevées contre eux étant apparues suffisamment graves aux magistrats, ceux-ci ont décidé leur maintien en détention.

Marinyssens, Pruvost et Visser ont donc regagné la prison de Loos.

La victime de l'accident de la rue Royale est un ouvrier cimentier de Marquette

Nous avons relaté l'accident qui s'est produit jeudi, vers 18 h., dans la rue Royale et qui coûta la vie à un cycliste tombé sous les roues d'un lourd camion de la société « Assochar », conduit par M. Georges Everaert, 173, rue Victor-Hugo, à Lomme.

L'identité de la victime n'avait pu être établie en raison de papiers à différents noms trouvés dans les poches de son veston. Le corps a été reconnu vendredi à l'Institut médico-légal par la femme du défunt.

Il s'agit d'un ouvrier cimentier, M. Joseph Ghilardelly-Duvivier, 29 ans, domicilié 178, rue Pasteur, à Marquette. Il est père de deux enfants et sa femme en attend un troisième.

LA CHICOREE « LES ŒILLETS » EST FABRIQUÉE A ROUBAIX. 449943

NORD

M. Maurice Marchand, président de la Chambre de Commerce de Dunkerque, ne sollicitera plus le renouvellement de son mandat

M. Maurice Marchand, président depuis novembre 1933 de la Chambre de Commerce de Dunkerque, vient d'aviser ses collègues que par suite de son état de santé il ne solliciterait plus, au mois de janvier 1936, le renouvellement de son mandat.

M. Maurice Marchand restera membre de l'assemblée consulaire.

Le mari meurtrier d'Houplines reste introuvable

La journée d'hier n'a apporté aucun élément intéressant aux enquêteurs chargés de retrouver Eugène Baurain qui, à Houplines, tua sa femme, née Marie-Louise Hibon et prit la fuite trois jours plus tard, après avoir déclaré aux habitués du café que sa femme serait absente quelque temps. Le cadavre de la malheureuse était alors à l'étage.

Deux membres de la famille de la victime se sont rendus jeudi à Houplines, afin de prendre toutes dispositions pour les obsèques et le placement des petits orphelins.

Le criminel est toujours activement recherché.

Un motocycliste fauche un passant qui zigzaguait sur la route à La Gorgue

Jeudi, vers 17 h. 30, M. Hubert Poorteman, 22 ans, cultivateur à Bailleul, roulait à motocyclette sur la route nationale 347, à La Gorgue. Arrivé au lieu dit « Le Soleil », il vit arriver en sens inverse un homme qui zigzaguait sur la route en tenant en main une bicyclette. Celui-ci fit un brusque écart à gauche qui le porta juste devant la motocyclette.

Le cultivateur fit tout pour l'éviter, mais accrocha le cycliste, qui roula sur le sol. Quand on le releva, le cycliste avait la jambe droite fracturée, l'os de l'index à nu et des contusions à la face. Il se plaignait, en outre, de contusions internes.

La victime est M. Cyr. Guilluy, 56 ans, ouvrier agricole à La Gorgue, qui a été transporté à l'hôpital civil d'Armentières.

Le monteur qui fit une terrible chute à Saint-André a succombé

Nous avons relaté la terrible chute faite d'une cheminée des Etablissements Kuhlmann, à Saint-André, par un ouvrier monteur de la firme «Cheminée Peeters» M. Werner.

Celui-ci, qui avait été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, est décédé des suites d'une fracture du crâne.

Des cambrioleurs opèrent dans une épicerie, à La Madeleine

Des cambrioleurs se sont introduits dans la nuit de Noël dans les magasins de la succursale des Epiceries Dufaux frères, au Romarin et se sont retirés en emportant une assez grande quantité de marchandises.

Cent cinquante kilos de tabac belge sont saisis à Aulnoy-lez-Valenciennes

Des agents de la brigade mobile des douanes de Valenciennes étaient en observation à proximité du cimetière d'Aulnoy-lez-Valenciennes lorsqu'ils virent sept individus se diriger vers un hangar ouvert à tout venant et appartenant à M. Georges Bara, cultivateur à Aulnoy.

Après avoir retiré la paille qui les recouvrait, ils mirent à jour sept sacs de tabac de provenance belge.

Les douaniers se montrèrent. Tandis que quatre des individus s'échappaient, trois purent être appréhendés après une lutte de quelques instants. Ce sont: Henri Bara, maçon à Préseau ; Léon Bertiau, maçon à Maing ; Fernand Durieux, couvreur à Maing, tous trois âgés de trente et un ans.

Les sept sacs contenant cent cinquante kilos de tabac d'une valeur de 9.375 fr.

Déférés au Parquet, les fraudeurs furent écroués.

DÉCOUVERTE RÉCENTE
Le lait frais, rendu stérile par procédés Lactella, est le seul garanti exempt de microbes infectieux. A consommer dans les 48 heures, sans être bouilli. 449860d

PAS-DE-CALAIS

Un piéton est grièvement blessé par une auto, à Boulogne

Alors qu'il passait quai Gambetta, M. Alfred Hadjer, demeurant à Boulogne, rive de la Liane, a été renversé par une auto pilotée par M. Pierre Baeyens, de Nieuport (Belgique).

A l'hôpital, on constata une double fracture du tibia et du péroné.

Un conseiller municipal de Boulogne est blessé dans un accident

M. Wraight, saleur à Capécure, conseiller municipal et vice-président de la Commission des hospices à Boulogne, a été renversé par la voiture d'une laitière qui faisait ses livraisons et assez sérieusement blessé au sommet du thorax.

SOMME

On est sans nouvelles d'un bateau de pêche de Saint-Valéry

Chaque année, le bateau de pêche « Les Deux Jumeaux », immatriculé et armé au port de Saint-Valéry, vient à Calais pour quelques semaines afin de pratiquer la pêche du hareng à la traîne artificielle.

Le samedi 21 décembre, il arrivait dans le port et, dans la nuit du 23 au 24 décembre, il prenait la mer afin de se rendre sur les lieux de pêche, ayant à bord le patron Masson, un matelot connu et un marin retraité de Calais dont on ignore l'identité.

Depuis, on n'a aucune nouvelle de lui. L'inquiétude est née du fait que Mme Masson, arrivée à Calais pour voir son mari, n'a pu obtenir aucun renseignement sur « Les Deux Jumeaux », tant aux bureaux de l'Inscription maritime de Calais que dans les différents ports du littoral où elle téléphona.

De plus, aucun autre bateau n'a rencontré « Les Deux Jumeaux » au large.

La Sainte-Cécile

A ROUBAIX

A l'Harmonie « Les Intimes »

Cette société donnera son audition de Ste-Cécile demain dimanche 29 décembre, à la messe de 11 h. 30, en l'église St-Sépulcre. Elle exécutera un programme choisi, mis au point par M. Eug. Laurence, comprenant notamment : « Au Pays Lorrain », ouverture de G. Balay, soliste H. Deschamps; « Célèbre Andante Dramatique », de F. Moulins, soliste H. Helinck; « Procida », ouverture, d'Andrieu.

Après l'audition, les sociétaires se rendront chez leur président actif, M. Eug. Vancrutsen, présenter leur vœux de Sainte-Cécile.

A 14 h., un banquet réunira à nouveau tous les musiciens au « Café de l'Orphéon », 1, place d'Amiens, sous la présidence d'honneur de MM. Albert Fastenackels, Ed. Roussel et Henri Cocheteux.

A TOURCOING

Harmonie du Brun-Pain

L' « Harmonie du Brun-Pain » donnera demain, à 11 h. 30, en l'église Notre-Dame, sa seconde audition de Ste-Cécile. Sous la direction de M. Ducatillon, elle interprétera le programme suivant : « Symphonie inachevée » (Schubert); « Méditation » (Ch. Eustace); « L'Attaque du Moulin » (Bruneau). Cette audition sera diffusée par Radio P.T.T. Nord.

Au Cercle orphéonique « L'Amitié » du Blanc-Seau

Afin de fêter dignement sa patronne Ste Cécile, le Comité du Cercle avait convié ses membres et leurs familles à un petit souper qui eut lieu en son local, « Café de l'Amitié », rue du Blanc-Seau.

Le repas était présidé par M. Joseph Deresmes, le dévoué président d'honneur. Un concert très artistique avait été organisé et tous les artistes qui se produisirent, obtinrent un très grand succès. A signaler en particulier, MM. Magermans, Lapauw-Loridon et Lelièvre, le piano d'accompagnement étant tenu par un artiste de talent, ancien élève de l'Institution des Jeunes Aveugles de Ronchin.

Au dessert, M. Vandendorpe, président, remercia les dames de leur présence, montrant de cette façon l'intérêt qu'elles portent au Cercle et leur annonça qu'une superbe tombola, dotée de plus de 50 lots, serait tirée dans le cours de la soirée à leur intention.

Cette communication souleva comme on le pense l'admiration des bénéficiaires et toutes remercièrent le Comité du Cercle de sa délicate attention.

La soirée se termina par une petite sauterie, laissant chez tous les amis du Cercle une charmante impression.

A MARCQ-EN-BARŒUL

A l'Harmonie « Les Amis du Plouich »

C'est demain dimanche, 29 décembre, que l'excellente phalange musicale, l'harmonie « Les Amis du Plouich » fêtera la Sainte-Cécile.

A cette occasion, elle donnera le matin, à la messe de 10 h., en l'église Saint-Louis, une audition de choix, sous la direction de son chef, M. Pesenti.

Puis, à 14 h., dans la salle Jeanne d'Arc, rue du Boulevard, un grand banquet réunira, sous la présidence de M. Albert Bailly, maire et conseiller général du Nord, tous les membres honoraires et les musiciens.

L'achat d'un bijou
c'est, voyez-vous, surtout une question de confiance. Adressez-vous à « Henri Lyon », 12, rue de la Paix (Tél. Opéra 28-77), qui depuis cinquante ans crée les plus fins bijoux de Paris, ceux qui ne se dévalorisent pas...

Tribunaux

LES VERDICTS D'ASSISES EN SÉRIE

Les crimes se multiplient, les sessions supplémentaires vont devenir monnaie courante aux Assises du Nord.

Il faut pourtant se conformer à la loi récente qui a décidé la participation du jury à la fixation de la peine.

Le texte de cette loi de 1932 stipule que l'arrêt doit être signé séance tenante, tant par le président que par le chef du jury. Pour être rédigé, cette pièce demandait parfois quelque temps et les greffiers de Cour d'assises devaient faire de véritables prodiges pour ne pas imposer une heure de présence supplémentaire au magistrat et au chef des jurés, après une séance souvent fastidieuse.

M. Théry, greffier de la Cour d'Assises du Nord, a trouvé la solution du problème, dans une formule d'arrêt judicieusement conçue, dans laquelle sont prévus tous les cas susceptibles d'être soumis aux jurés et sont portées les peines prévues par le Code pénal.

Dans la pratique, il suffit de remplir quelques blancs, biffer quelques chapitres et apposer les signatures.

Cette besogne demande quelques minutes. La formule d'arrêt de M. Théry, déjà adoptée par la plupart des Cours d'assises, est préconisée dans le « Guide de la Cour d'assises », de M. Brissaud, juge au Tribunal de la Seine.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Un objecteur de conscience roubaisien interjette appel

A la suite d'une manifestation tapageuse, Georges Brocqueviel, de Roubaix, était condamné à six mois de prison pour avoir renvoyé ses papiers militaires au ministre de la guerre.

A Loos, il refusa de recevoir ces pièces que venait lui rapporter un gendarme d'Haubourdin.

Nouvelle condamnation à 3 mois de prison et cinq ans d'interdiction de ses droits civils.

L'objecteur de conscience a fait appel et il comparaissait hier devant la 4e Chambre.

— Avez-vous fait ce geste intentionnellement? lui demande le Président.

— On devait attendre ma libération pour me remettre ces papiers.

— Ne cherchez pas à louvoyer.

— Messieurs, vous me connaissez bien!

On rit et le prévenu se fâche, car il a une haute idée de sa personnalité. Finalement, il exprime des regrets.

Me Moithy, son défenseur, estime que l'administration militaire a poursuivi son client avec acharnement.

L'avocat général requiert une sanction. L'arrêt sera rendu vendredi prochain.

TRIBUNAL DE LILLE

QUATRIÈME CHAMBRE
Audience du 27 décembre 1935
Présidence de M. Pommerol

Un vol à la ferme. — Oscar Ribu, 23 ans, sans profession ni domicile fixe, pénétra le 1er septembre dans la ferme de M. Desparture et y déroba 1.500 francs français, 310 fr. belges et de la menue monnaie.

Le Tribunal lui a infligé la peine de dix-huit mois de prison, à laquelle il a ajouté cinq années d'interdiction de séjour.

Vol de bicyclette. — Cyrille François, 20 ans, sans profession ni domicile fixe, a dérobé une bicyclette à Roubaix, rue de la Gare. Arrêté à Saint-Pol, il déclara qu'il s'était emparé de la machine pour se rendre à Paris afin d'y trouver du travail.

François a été condamné à trois mois de prison.

Le Fourreur VANDEN BOSSCHE
40, RUE DES SŒURS-BLANCHES, 40 - OSTENDE
(PRES DE LA POSTE)
présente actuellement une Collection unique en Pèlerines, Capes, Manteaux, Renards, etc...
Manteaux astrakan, garantis pleines peaux.. 3.950 fr.

CONCERTS & SPECTACLES

Le JOURNAL DE ROUBAIX ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

ROUBAIX

Au « Rex »

Cette semaine, au Cinéma Rex, à Roubaix, un grand film qui obtint le Grand Prix du cinéma 1934: « Maria Chapdelaine ». C'est l'histoire d'un trappeur canadien (Jean Gabin) qui, avant de partir pour les forêts du grand Nord, avait promis à sa fiancée (Madeleine Renaud) de revenir au village de Péribonka pour passer la veillée de Noël. Promesse folle! La neige couvre les bois, les ravins, les plaines à l'infini, les maisons sont à demi-ensevelies. Néanmoins, le valeureux trappeur veut tenir sa promesse...

Concert du Club Artistique de l'Epeule

— Nous avons annoncé que ce groupement organisait un concert pour le 29 décembre, à 15 h. 30, en la salle de la Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare.

Outre les éléments individuels annoncés et les exécutions de la Symphonie, sous la direction de M. Oswald Ciapolino, les organisateurs se sont assuré le concours d'artistes de talent pour l'interprétation des comédies : « Au premier de ces messieurs », « L'art d'être millionnaire » et « Un poilu pour deux marraines ».

La soirée se terminera par un bal. Entrée (concert et bal) : 2 fr.

WATTRELOS

Au « Pax »

C'est un conte de fées que nous présente cette semaine le Cinéma Pax de Wattrelos! Comment résister à un conte de fées? « Si j'étais le patron » est un film monté avec une technique solide et réalisé par un jeune metteur en scène. Le rythme est rapide et soutenu, le dialogue est alerte et gai. Le tout est joué dans un mouvement fantaisiste sur un mode humoriste et farceur par Max Dearly et par Fernand Gravey, charmant et narquois.

En première partie, « Cocaïne » est un film où plus grand intérêt sur la contrebande des stupéfiants. Il ne s'agit pas là du menu fretin de fraudeurs, mais de véritables « bandes organisées », dont la froide audace et la malice sont pour les douaniers un danger permanent.

Line Dariel, Simons et Bibos au cinéma « Pax »

Les as de la T.S.F., Line Dariel et Simons, présenteront sur la scène du Pax leur nouvelle opérette « Zoé », le mardi 31 décembre, à 20 h. 30.

Le programme sera vendu au profit du timbre antituberculeux.

Au cours du spectacle, le joyeux comique siffleur-imitateur « Bibos », de Radio P.T.T.-Nord, présentera son amusant tour de chant.

La location est ouverte dès maintenant.

TOURCOING

Théâtre municipal

Ce samedi, à 20 h. 15 et demain dimanche, en matinée et soirée, la célèbre opérette viennoise « La Chaste Suzanne », avec la brillante divette Mlle de Risoud. Au deuxième acte, attraction par la jeune Lily Franck, danseuse étoile du Ballet des Enfants du Chatelet, dans ses danses acrobatiques.

Une matinée récréative chez les vieillards de l'hospice

Suivant la tradition, l'Harmonie des Amicales et les Fifres scolaires, dirigés par MM. R. Vermauyt et D. Scalbert, ont offert aux vieillards et orphelins hospitalisés une audition musicale et vocale de Sainte-Cécile, qui fut très goûtée.

Après quelques excellentes exécutions des deux réputées sociétés, les chanteurs musiciens rivalisèrent de gaieté et d'entrain et firent passer quelques heures agréables aux déshérités de la vie.

On applaudit successivement MM. J. Vainquier, fantaisiste; D. Allart, monologuiste patoisant; G. Odart, comique militaire; Laurenciaux, romancier; J.-Bte Devernay, comique fantaisiste; Jules Laevens, comique grime.

Une réception et un vin d'honneur suivirent. M. Noël Delberghe excusa l'administration municipale et, au nom de l'administration des Hospices, félicita et remercia de tout cœur les deux sociétés de leur beau geste.

M. Carlos Florin, président de l'Harmonie, tint à remercier M. Delberghe des paroles élogieuses et promit le concours des Fifres et Harmonie pour offrir aux vieillards une nouvelle audition dans quelques mois.

LILLE

Grand-Théâtre

— Ce samedi 28 décembre, à 20 heures : « Nina Rosa »

Théâtre Sébastopol

— Ce samedi 28 décembre, à 20 heures : « Les Saltimbanques ».

Ciné-Actualités

Cette semaine, les spectateurs du Ciné-Actualités feront, pour 3 francs, un joli voyage à Vincennes où ils visiteront le célèbre Zoo aménagé pour l'Exposition coloniale. Quelques images de la construction montrent la naissance des énormes roches qui en forment le décor. Une ingénieuse disposition des parcs donne l'illusion que les animaux sont en liberté.

Dans cette véritable arche de Noé, où voisinent singes, éléphants, panthères, phoques, etc..., toutes les dispositions sont prises pour assurer le confort des hôtes ; dans les coulisses proprement dites se trouvent la salle des visites médicales ou plutôt vétérinaires, la pharmacie, la salle d'opérations et même le cabinet dentaire.

Après cette promenade au Zoo, « L'Arche de Noé », dessin animé en couleurs, complète d'une manière amusante l'heure passée chez les animaux. Trois minutes d'astronomie forment une courte et agréable leçon de choses.

En supplément des dernières nouvelles du monde entier, le Ciné-Actualités présente ses reportages d'actualités régionales : la Rentrée des étudiants permet au public d'assister à une amusante mascarade éthiopienne improvisée à l'I.C.A.M le jour de la fête de Saint-Eloi ; L'enquête sur les travaux de la région montre différents chantiers ouverts pour lutter contre le chômage : sanatorium du faubourg du Sud, escalier monumental et jardins de la porte de Roubaix, groupe d'habitations à bon marché au faubourg du Sud, église Notre-Dame de Lourdes à La Madeleine pont du Tilleul à Tourcoing, etc...

Cette nouvelle initiative du Ciné-Actualités mérite les plus vifs encouragements.

« Le Grand Méchant Loup » est une très heureuse reprise de l'histoire du « Chaperon Rouge ».

Le dimanche 29 décembre et le 1er janvier, aux matinées enfantines, de 10 à 14 h.: « Les trois petits cochons », dont la réputation n'est plus à faire. 450316

LE REXY. — Permanent à 14 h. - Cette semaine : « « Kœnigsmark ». 44557

Le Réveillon de Noël au Casino-Kursaal d'Ostende

Le réveillon de Noël 1935, au Casino-Kursaal d'Ostende a obtenu un succès sans précédent.

Jamais on ne vit affluence aussi nombreuse et aussi selecte. Chose incroyable : la vaste salle des Ambassadeurs, encore agrandie et complètement transformée en un paysage hivernal du meilleur goût, fut envahie toute la nuit par une foule bruyante de soupeurs. Près de quatre cents couverts furent servis. C'est un record ! Ample distribution de cadeaux et de cotillons. Ce fut un événement mondain unique, d'un caractère extrêmement brillant.

Que sera le dîner du Réveillon de l'An ? Tous les espoirs sont permis dès à présent, et il est réconfortant de souligner combien les efforts des concessionnaires actuels sont, une fois de plus, couronnés d'un succès mérité.

HIPPODROME-THÉATRE
DE ROUBAIX
CE SOIR SAMEDI et DIMANCHE
Soirée à 8 h. 45
DIMANCHE Matinée à 14 h. 45
3 REPRÉSENTATIONS
Le Fakir Hindou
YNALEB
du Th. Albert-1er, Paris
ET SA TROUPE
PRÉSENTENT
LES HALLUCINATIONS COLLECTIVES d'incendie, inondation, la pluie et la neige dans la salle. Défilé des armées de Napoléon. - Transformation des hommes en animaux. - Eruption d'un volcan au milieu du public. - Disparition mystérieuse de toutes les spectatrices. - Catastrophe du Rapide Paris-Roubaix. - Transmission des pensées. - Recherche des objets, etc...
En Intermède : Plusieurs Attractions
Prix des places : 13, 10, 9, 7, 4,50, 3 fr.
Locat. chez JUBE, 16, rue de la Gare

CASINO
ROUBAIX
Matinée à 3 h. Soirée à 8 h. 30
CRIME ET CHATIMENT
avec P. Blanchar, Harry Baur
FERNANDEL dans
LE CHÉRI DE SA CONCIERGE
Comédie très gaie avec Alice Tissot
Tous les Samedis Matinée 3 h.
MERCREDI, JOUR DE L'AN
Matinée à 3 h. 30 - Soirée à 8 h. 30
LE PROFESSEUR CUPIDON
Film inédit avec Pierre Bertin
Mille et Deuxième Nuit
Féerie inédite des contes des « Mille et une nuits »

COLISÉE
CE SOIR à 8 heures 30
Harry Baur, Pierre Blanchar
Madeleine Ozeray dans
CRIME ET CHATIMENT
d'après l'œuvre de Dostoïesky
Le film classé parmi les meilleures productions françaises
FERNANDEL, Alice Tissot
Colette Darfeuil dans
LE CHÉRI DE SA CONCIERGE
Grande comédie gaie
Mercredi prochain (1er janvier):
CHANGEMENT DE PROGRAMME
Le chef-d'œuvre de Jacques Feyder
PENSION MIMOSAS

CINEMA NOEL 76, rue Jouffroy, 76 Roubaix Tél. 343.59
CE SOIR, à 8 heures :
CRIME ET CHATIMENT
FERNANDEL dans
LE CHERI DE SA CONCIERGE

HIPPODROME TOURCOING
Soirée à 8 h. 30 (Tél. 11.36)
J'aime toutes les femmes
avec Jean Kiepura et Danièle Darrieux
PROSPER
comédie avec G. Tréville et F. Oudart
NUIT DE NOEL, dessins en couleurs
MERCREDI (JOUR DE L'AN)
Matinée à 3 h. 30 - Soirée à 8 h. 30
LE PROFESSEUR CUPIDON
comédie gaie avec Pierre Bertin
Mille et Deuxième Nuit
film inédit des contes des « Mille et Une Nuits »

LE FRESNOY
présente CE SOIR à 8 heures
JEAN KIEPURA dans
J'aime toutes les Femmes
Roger TREVILLE dans
MONSIEUR PROSPER
Comédie
DESSINS ANIMES en couleurs
MARDI 31 DÉCEMBRE
GRANDE FÊTE D'HIVER
MERCREDI JOUR DE L'AN
Changement complet de programme
La mille et deuxième nuits
et Le Professeur Cupidon

Téléphone 3-81 OLYMPIA RUE BOUCHARD
Matinée à 3 heures - Soirée à 8 heures
J'AIME TOUTES LES FEMMES
avec Jean Kiepura et Larquey
MONSIEUR PROSPER
comédie avec Roger Tréville
Nuit de Noël, dessin animé en couleurs

Ciné JACOBS - Wattrelos
Brigitte Helm et Henry Roussell dans
VERS L'ABIME
CORALIE ET Cie

BELGIQUE

AUJOURD'HUI, M. VAN ZEELAND REÇOIT LES DÉLÉGUÉS DU FRONT COMMUN DES FONCTIONNAIRES

M. Van Zeeland, premier ministre, recevra aujourd'hui samedi les délégués du front commun des fonctionnaires, en vue d'examiner la situation créée par la hausse de l'index.

LES RELATIONS FRANCO-BELGES

La décision prise par le gouvernement français d'augmenter le contingentement des combustibles importés en France est fort appréciée par les producteurs belges. Le relèvement est de 10 p. c. Cela représente environ 12.500 tonnes par mois. Ce sont surtout les charbonnages du pays de Charleroi qui vont profiter de cette amélioration en raison des qualités spéciales de leurs houilles.

* *

Vendredi l'ambassadeur de Belgique à Paris a signé au Quai-d'Orsay, un arrangement conclu avec le gouvernement français au sujet des marchands ambulants de nationalité belge. Cela intéresse principalement les marchands qui longent les frontières. Cet arrangement se conclut sous la forme d'un échange de lettres entre les deux gouvernements.

LE CONFLIT ITALO-ÉTHIOPIEN

On dément que les mitrailleuses dont se servent les Ethiopiens sortent des deux établissements officiels belges de fabrication d'armes.

NÉCHIN

MM. Duchatelet et Bonte sont acquittés

Le bourgmestre de Néchin, M. Louis Duchatelet, brasseur en cette commune et M. Albert Bonte, directeur de brasserie, domicilié à Bailleul, avaient comparu le 6 décembre, devant le Tribunal correctionnel de Tournai, pour répondre d'une affaire de pouvoir en matière d'adjudication de biens communaux.

M. Bonte, qui est le gendre du bourgmestre, avait acheté un terrain de 10 ares 35, dénommé l' « Ancienne Cure ». Cette terre lui fut adjugée pour la somme de 62.727 francs. La première adjudication avait attiré quatre acquéreurs, qui avaient offert le prix total de 57.967 fr. La vente avait eu lieu en mai 1930 et avait été approuvée par la Députation permanente.

Au moment du règlement de compte, on s'aperçut que M. Edgard Bodart, géomètre du cadastre, qui avait acquis cinq lots de terrain à la vente, avait agi pour le compte de M. Bonte et de trois autres personnes, qui avaient dû prendre l'engagement de ne pas bâtir de débit de boissons sur le terrain ou de se fournir de bière chez M. Duchatelet. D'où l'affaire, qui a son épilogue aujourd'hui devant le tribunal. La prévention portait à charge du premier prévenu: d'avoir à Néchin, en juin 1933, étant fonctionnaire public, soit directement, soit par interposition de personne, pris ou reçu quelque intérêt que ce soit dans un acte ou adjudication dont il avait, à l'époque de l'acte, en tout ou en partie, l'administration ou la surveillance.

Le second, M. Bonte, était prévenu d'avoir soit coopéré directement à l'exécution du délit, soit par un fait quelconque, prêté une aide telle que, sans son assistance, ce délit n'eût pu être commis.

Au cours de l'audience du 6 décembre, le tribunal avait entendu notamment comme témoin M. le juge d'instruction Amy, qui en rapportant les devoirs d'instruction auxquels il s'était livré, avait témoigné de l'excellente moralité des parties mises en cause et mis en évidence le point délictueux de l'affaire qui résidait dans la clause du monopole de vente de bière imposée par Bonte au profit de la Brasserie Duchatelet.

Le ministère public avait requis l'application sévère de la loi.

Après plaidoiries, le tribunal avait tenu l'affaire en délibéré. Il a rendu vendredi un jugement acquittant les deux prévenus.

ATH

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. Emile-Léon CAMBIER, industriel, Docteur en droit, chevalier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre de la Couronne, fabricant de meubles, décédé en son domicile, 40, rue de Pintamont, à Ath, dans sa 66me année.

Un Obit sera chanté le lundi 30 décembre, à 10 heures, en l'église collégiale de Saint-Julien, à Ath.

Cinéma du Capreau - Wasquehal
Lucien Baroux et Germaine Roger dans
LA MASCOTTE
et un grand film d'aventures :
POLICE DE L'AIR

PALAIS D'ETE — TOURCOING
L'AVENTURIER, avec Victor Francen, Blanche Montel, Gisèle Casadesus, Henri Rollan, et LE DERNIER MILLIARDAIRE